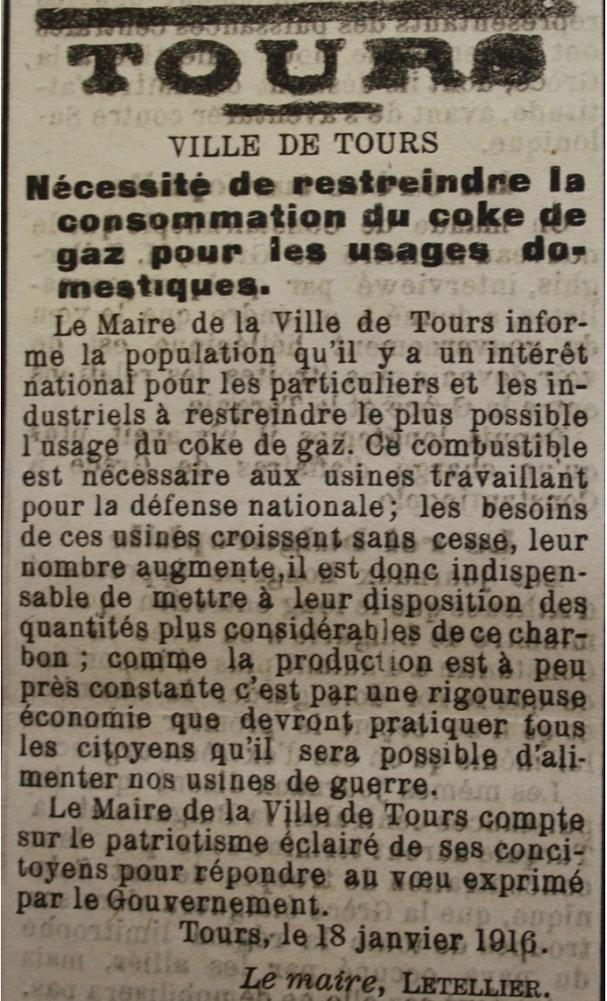
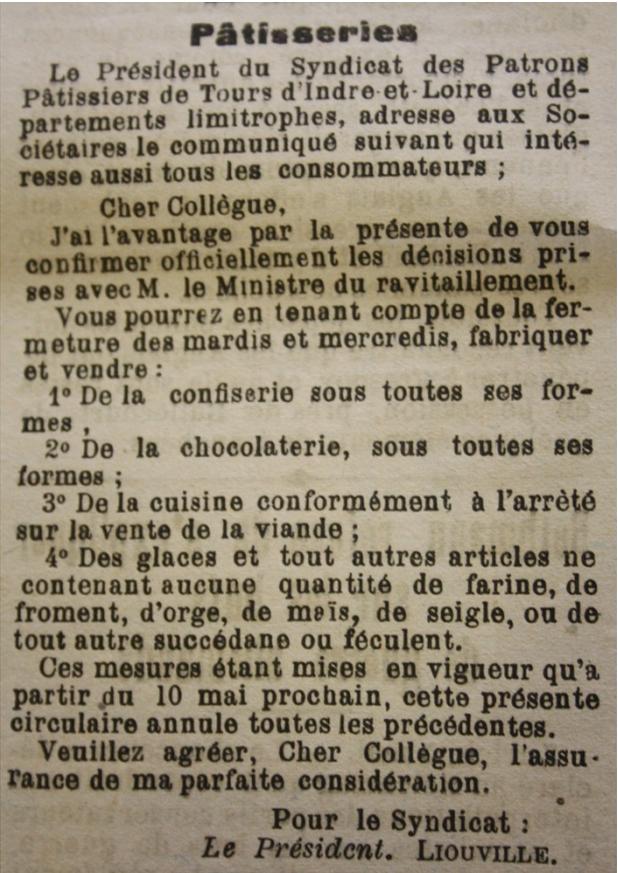
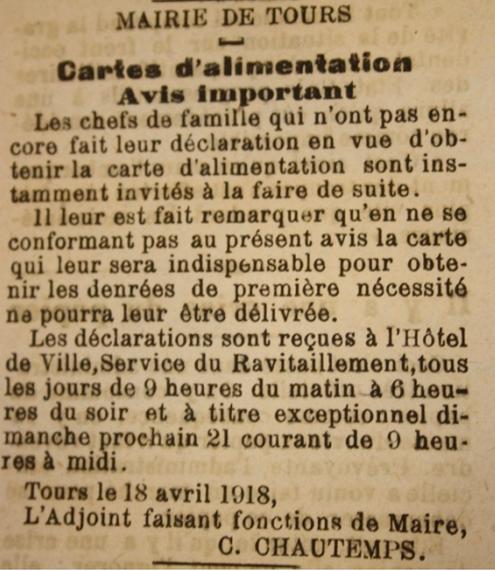


## DEUX JOURS SANS VIANDE : LES RESTRICTIONS

1. <i>Le Journal d'Indre-et-Loire</i> , 20 jan. 1916	2. <i>Le Journal d'Indre-et-Loire</i> , 17 mai 1917
 <p><b>TOURS</b> VILLE DE TOURS</p> <p><b>Nécessité de restreindre la consommation du coke de gaz pour les usages domestiques.</b></p> <p>Le Maire de la Ville de Tours informe la population qu'il y a un intérêt national pour les particuliers et les industriels à restreindre le plus possible l'usage du coke de gaz. Ce combustible est nécessaire aux usines travaillant pour la défense nationale; les besoins de ces usines croissent sans cesse, leur nombre augmente, il est donc indispensable de mettre à leur disposition des quantités plus considérables de ce charbon; comme la production est à peu près constante c'est par une rigoureuse économie que devront pratiquer tous les citoyens qu'il sera possible d'alimenter nos usines de guerre.</p> <p>Le Maire de la Ville de Tours compte sur le patriotisme éclairé de ses concitoyens pour répondre au vœu exprimé par le Gouvernement.</p> <p>Tours, le 18 janvier 1916. Le maire, LETELLIER.</p>	 <p><b>Pâtisseries</b></p> <p>Le Président du Syndicat des Patrons Pâtisseries de Tours d'Indre-et-Loire et départements limitrophes, adresse aux Sociétaires le communiqué suivant qui intéresse aussi tous les consommateurs ;</p> <p>Cher Collègue,</p> <p>J'ai l'avantage par la présente de vous confirmer officiellement les décisions prises avec M. le Ministre du ravitaillement.</p> <p>Vous pourrez en tenant compte de la fermeture des mardis et mercredis, fabriquer et vendre :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1° De la confiserie sous toutes ses formes ;</li> <li>2° De la chocolaterie, sous toutes ses formes ;</li> <li>3° De la cuisine conformément à l'arrêté sur la vente de la viande ;</li> <li>4° Des glaces et tout autres articles ne contenant aucune quantité de farine, de froment, d'orge, de maïs, de seigle, ou de tout autre succédané ou féculent.</li> </ol> <p>Ces mesures étant mises en vigueur qu'à partir du 10 mai prochain, cette présente circulaire annule toutes les précédentes.</p> <p>Veuillez agréer, Cher Collègue, l'assurance de ma parfaite considération.</p> <p>Pour le Syndicat : Le Président. LIUVILLE.</p>
3. <i>Le Journal d'Indre-et-Loire</i> , 20 mai 1917	4. <i>Le Journal d'Indre-et-Loire</i> , 20 avril 1918
 <p><b>TOURS</b></p> <p><b>Deux jours sans viande à partir du 15 mai ?</b></p> <p>D'après les renseignements arrivés au ministère du Ravitaillement général, l'application du système des soirs sans viande donne une économie de consommation qui atteint à peine 10 pour 100.</p> <p>Dans ces conditions, il est probable que le décret du 14 avril, qui prévoit à partir du 15 mai deux jours sans viande par semaine, les jeudi et vendredi, sera intégralement appliqué dès la date fixée.</p>	 <p>MAIRIE DE TOURS</p> <p><b>Cartes d'alimentation</b> <b>Avis important</b></p> <p>Les chefs de famille qui n'ont pas encore fait leur déclaration en vue d'obtenir la carte d'alimentation sont instamment invités à la faire de suite.</p> <p>Il leur est fait remarquer qu'en ne se conformant pas au présent avis la carte qui leur sera indispensable pour obtenir les denrées de première nécessité ne pourra leur être délivrée.</p> <p>Les déclarations sont reçues à l'Hôtel de Ville, Service du Ravitaillement, tous les jours de 9 heures du matin à 6 heures du soir et à titre exceptionnel dimanche prochain 21 courant de 9 heures à midi.</p> <p>Tours le 18 avril 1918, L'Adjoint faisant fonctions de Maire, C. CHAUTEMPS.</p>

5. *Le Journal d'Indre-et-Loire*, 2 janv. 1918

**Restrictions dans la consommation du pain**

Aux habitants du département d'Indre et Loire,  
 En raison de l'important déficit dans la dernière récolte des céréales et spécialement du blé, le Gouvernement se voit dans l'obligation de réduire d'une manière sensible la consommation du pain.  
 Les nations alliées et même les puis-

sances neutres nous ont donné l'exemple des restrictions et nos amis d'Amérique se sont imposé pour nous venir en aide un rationnement sévère. [...]

*reellement livre.*  
 Habitants du département d'Indre-et-Loire !  
 Vous vous conformerez sans récrimination à la réglementation nouvelle, donnant ainsi un gage de plus de votre patriotisme et de votre foi dans les destinées de la France immortelle !  
 Les Enfants de la Touraine ont vaillamment contribué à la Défense du sol national. Pour qu'ils puissent poursuivre la lutte jusqu'à la Victoire, il faut que ceux de l'arrière consentent à se discipliner librement et comprennent que la guerre ne se poursuit pas seulement sur le front.

6. *Le Journal d'Indre-et-Loire*, 21 mai 1918



7. *La Touraine Républicaine*, 18 avril 1917

**Bruyantes manifestations à Berlin**

A Berlin, on vient encore de réduire la ration de pain de chaque habitant.  
 Au lieu des 1.900 grammes de pain par semaine auxquels avaient droit les Berlinoises, ils ne vont plus maintenant — et cela depuis hier — toucher que 1.600 grammes de leur pain KK.  
 1.600 grammes ! pour 7 jours ! C'est donc 230 gr. à peine par jour. Et quand on songe qu'ils n'ont guère de pommes de terre pour compenser !  
 Aussi les manifestations se multiplient. Des bandes populaires de plusieurs milliers d'affamés parcourent les rues en criant : « Donnez-nous à manger ! Il nous faut des droits électoraux ! »  
 Guillaume ne pouvant donner de pain promet le suffrage universel ; mais ça calme d'autant moins que (à ce point de vue tout au moins) on n'a plus guère confiance en Guillaume.  
 Maximilien Harden, l'ardent polémiste allemand, l'écrit tout crûment dans la « Zukunft ». Il doute de la sincérité du kaiser à propos de son décret sur les réformes électorales et demande comment il se fait que celui-ci ait attendu jusqu'à la révolution russe et au discours du président Wilson pour le lancer.  
 La paix serait la bienvenue en Allemagne !

## QUESTIONS SUR LES DOCUMENTS

### **Documents 1 à 6 :**

1. Quels produits sont soumis à la restriction ?
2. Pour quelles raisons l'État met-il en place ces restrictions ?

### **Documents 2, 3, 4 et 5 :**

1. Quelles mesures sont mises en place pour limiter la consommation des civils ?
2. Quel produit de base est touché par les restrictions en 1918 ?
3. Quelle nouvelle mesure montre que la situation économique s'aggrave en 1918 ?

### **Document 6 :**

1. Que représente la scène ? En quoi est-elle incongrue ?
2. Pourquoi le soldat s'adresse-t-il à un enfant ?
3. Quel lien est ainsi établi entre le front et l'arrière ?
4. Relevez dans les documents 1 et 5 les arguments utilisés pour convaincre les populations de la nécessité des restrictions.

### **Document 7 :**

1. En quoi la situation économique est-elle comparable en Allemagne ?
2. Recherchez ce qu'est le « pain KK »  
([http://crid1418.org/espace\\_pedagogique/lexique/lexique\\_kp.htm](http://crid1418.org/espace_pedagogique/lexique/lexique_kp.htm))
3. Comment est présentée la réaction de la population allemande ?
4. Quelle conséquence politique a la situation économique ?
5. À quelle conclusion aboutit l'auteur de l'article ?